



CLUB FRANCAIS DU HOVAWART

Siège Social: 85 Impasse des Moissons,
01000 St-Denis-les-Bourg

<http://www.hovawart.fr>

Hors Série N° 1

Sommaire

Le mot du Président	p.	2
Le comité	p.	2
Les commissions du C.F.H.	p.	3
Délégués régionaux	p.	4
L'environnement du C.F.H. et nos rendez-vous annuels	p.	6
Les dépistages		
Dysplasie de la hanche	p.	7
Tares oculaires	p.	7
Hypothyroïdie	p.	7
Autres dépistages	p.	7
Confirmation	p.	8
C.S.A.U.	p.	8
Les tests de tempérament	p.	8
Grille de sélection	p.	9
Titres de Champion		
Champion de France	p.	10
Champion International de Beauté	p.	11
Champion International d'Exposition	p.	11
Champion I.H.F.	p.	12
Les éleveurs		
Signature de la Charte d'Elevage du C.F.H.	p.	13
Inscription de portée sur le site du C.F.H.	p.	13
Recherche d'un étalon étranger pour sa chienne	p.	13
Livres d'élevage	p.	14
Nos hovawart au travail	p.	15
Résultats de travail	p.	16

LE MOT DU PRESIDENT

Bienvenue au sein du Club Français du Hovawart, association régie par la Loi 1901, qui a pour but de rassembler tous les amateurs du hovawart en France. Le C.F.H. est au service de tous : simples propriétaires, sportifs ou éleveurs.

« Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite »
[Henry Ford]

Votre Président, Claude HAUSTETE

COMITE C.F.H.

BUREAU

Président

☎ 03 81 58 71 69

Claude HAUSTETE

6 rue de l'Ancien Couvent
25480 MISEREY SALINES

Secrétaire

☎ 04 74 21 48 23 – 06 81 68 67 95
secretariat.cfh@gmail.com

Martine DONZE

85 Impasse des Moissons
01000 ST-DENIS-LES-BOURG

Trésorier

☎ 01 48 82 04 03 - 06 30 18 07 91
bernard.gast@nordnet.fr

Bernard GAST

28 bis rue Jean Grandel
94360 BRY SUR MARNE

Vice-Président, Responsable Elevage et IHF

☎ 05 53 56 56 51
Katerine.Chapelle-Welffens@wanadoo.fr

Katerine WELFFENS

Chez Robert
24340 BEAUSSAC

MEMBRES

Responsable Travail et Tests

☎ 01 48 70 27 65 - 06 70 74 68 64
m.kuncewicz@laposte.net

Maria KUNCEWICZ

28 rue de Lagny
93100 MONTREUIL

Secrétaire Adjoint, Responsable Information

☎ 06 25 17 37 13
informationcfh@gmail.com

Marie MEILLAC

32 rue Appert
Pavillon 12
91300 MASSY

Adjoint Elevage

☎ 04 75 63 15 64
mireille.jouve@hotmail.fr

Mireille JOUVE

La Colline
26270 MIRMANDE

Trésorier Adjoint

☎ 06 11 55 54 23
fermedescardabelles@gmail.com

Samuel HUSSONG

La Rigalderie
30770 BLANDAS

LES COMMISSIONS

Les commissions se sont étoffées et vont pouvoir commencer à travailler ! Voici les personnes qui se sont manifestées :

Commission Elevage

Sous la responsabilité de Katerine Welffens, elle compte actuellement les membres suivants : Mireille Jouve, Maria Kuncewicz, Yolande Baliko, Judith Gogibus, Marie Meillac, Céline Antomarchi, Martine Donze.

Conseillers techniques : Dr. Gilbert Schaffner et Dr. Jacques Milleman

Commission Travail

Sous la responsabilité de Maria Kuncewicz, elle compte actuellement les membres suivants : Katerine Welffens, Martine Donze, Bernard Gast, Claude Haustête, Yolande Baliko, Christian Boulan.

Commission Information :

Sous la responsabilité de Marie Meillac, elle compte actuellement les membres suivants : Claude Haustête, Maria Kuncewicz, Martine Donze, François Millon.

Commission Exposition :

Sous la responsabilité de Mireille Jouve, elle compte actuellement les membres suivants : Claude Haustête et Samuel Hussong.

D'autres commissions pourront être mises en place, en fonction des besoins et de vos idées, n'hésitez donc pas à nous soumettre vos suggestions.



DELEGUES REGIONAUX

DELEGUES	REGIONS	DEPARTEMENTS
Chantal AGOSTINI L D Castelluccio Plaine d'Oletta 20217 ST FLORENT 04 95 37 28 56 chantal.agostini@wanadoo.fr	CORSE OUTRE MER	2A-2B Territoires et départements d'Outre Mer
Marie-Pierre BARGAIN 21 rue Jules Noël 29000 QUIMPER 06 83 72 72 79 mp.bargain@orange.fr	BRETAGNE	22-29-35-56
Yolande BALIKO Route Départementale 09 70110 VILLERSEXEL 06 42 77 76 09 yolande.baliko@wanadoo.fr	FRANCHE COMTE + Haute-Marne BOURGOGNE (<i>par intérim</i>)	25-39-70-90 52 21-58-71-89
Christian BOULAN 1 Route St Etienne La Ferme de la Thuillerie 27350 CAUVERVILLE en Roumois 02 32 56 38 73 christian.boulan@wanadoo.fr	BASSE NORMANDIE HAUTE NORMANDIE (<i>par intérim</i>)	14-50-61 27-76
Frédérique COSEYNS ROSSO S.A. CIDRA - Route de l'aéroport 59810 LESQUIN 06 26 66 38 09 lagonbleu55@hotmail.com	NORD – PAS DE CALAIS	59 62
Catherine DANIEL 7 route de Vanemont, 88600 BOIS DES CHAMPS 03 29 50 26 14 lutinsk@aol.com	ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE- ARDENNES (<i>par intérim</i>)	67-68 54-55-57- 88 08-10-51
Valerie DROUET 33 route de Hauts de l'Aulne 44119 GRANDCHAMP des FONTAINES 02 40 77 18 82 drouet.valerie@free.fr	PAYS DE LOIRE	49-53-72-44-85
Karine LE GUILLOUX 15 Chemin Mariney 33380 BIGANOS 05 57 70 64 31 06 09 20 82 32	AQUITAINE	24-33-40-47-64

DELEGUES**REGIONS****DEPARTEMENTS****Clémentine HERMANN**

66 rue Robespierre
77340 PONTAULT COMBAULT
06 28 25 62 69
menthinette@hotmail.com

ILE DE France
PICARDIE

75-77-78-91-92-93-94-95
02-60-80

Pauline HERTOUX

22 route Nationale 9
11510 FITOU
Tel : 06 88 52 97 84
pauline.hertoux@wanadoo.fr

MIDI - PYRENEES

09-31-32-65-12-46-81-82

Kevin SCHEUER

Rue du Pradel
12490 ST ROME DE CERNON
Tel : 06 72 39 51 18 / 05 65 42 21 72
scheuer.kevin@gmail.com

12-46-81-82

Didier MERRANT

Orangerie de Toufflou,
86300 BONNES
tél 05 49 56 61 88
uka.touf@free.fr

CENTRE
POITOU CHARENTES

18-28-36-37-41-45
16-17-79-86

LIMOUSIN

19-23-87

(Mme) Claude MILLON

4 chemin des Emetteurs
26200 MONTELMAR
04 75 01 18 85
frmillon@gmail.com

RHONE ALPES

01-07-26-38-42-69-73-74

AUVERGNE
(*par intérim*)

03-15-43-63

Sonia PUJOL

Lieu dit Reirau – Route de Castries
34820 ASSAS
06 76 44 36 27
sonia.pujol@live.fr

LANGUEDOC ROUSSILLON 11-30-34-48-66

Annie RIGHI

823 Vieille route de Grasse
83300 DRAGUIGNAN
06 10 33 90 62
annie.righi@orange.fr

MIDI COTE D'AZUR

04-05-06-13-20-83-84

Des régions et des départements sont gérés par intérim
en attente de délégués.

Vous avez envie de vous investir et de faire connaître le hovawart dans votre
région, prenez contact avec Martine DONZE – 04 74 21 48 23 –
Vous envisagerez ensemble le territoire qui vous convient et votre rôle.

L'ENVIRONNEMENT DU CFH

En France

Le club français du hovawart respecte les normes nationales et internationales pour le maintien de la qualité de la race.

Le Club Français du Hovawart est affilié à la **Société Centrale Canine**. Ses statuts et son règlement intérieur sont conformes à ceux de la S.C.C.

La S.C.C. tient le Livre des Origines Françaises, délivre les Certificats de naissance des chiens inscrits au L.O.F. et organise expositions Nationales, Internationales, séances de confirmation et toutes les épreuves de travail.

Dans le cadre défini par la S.C.C., le club de race a la responsabilité des règles d'élevage et des critères de sélections des reproducteurs de la race dont il a la charge.

A l'International

La Fédération Cynologique Internationale (F.C.I.) met en place le cadre réglementaire dans lequel la cynophilie française évolue. Son siège est à Bruxelles.

La F.C.I. est responsable des standards des diverses races canines, le standard de chaque race étant défini par son pays d'origine. Elle édicte toutes les réglementations : élevage, travail, championnat...

L'international Hovawart Federation (I.H.F.), association d'utilité publique reconnue par la F.C.I. a pour but de rassembler les pays membres autour du hovawart, des règles d'élevage, de suivi et de conseils pour l'amélioration et la promotion du Hovawart.

Son siège est situé en Allemagne, sous la présidence du Président du R.Z.V.

Le C. F. H. est membre de l'I.H.F. depuis 1989.

Une réunion annuelle des délégations des pays membres de l'I.H.F. a lieu à l'occasion de la Nationale d'Élevage d'un des pays membres.

La France l'a reçu en 2008, la Hollande en 2009, et la Finlande en 2010.

A cette occasion, le **Championnat International d'Obéissance du Hovawart** est organisé.

Le **Championnat International de Pistage F.C.I. du Hovawart**, se déroule chaque année dans un des pays membres, France (à *Coutras*) 2006, Autriche 2007, Slovaquie 2008, République Tchèque 2009 et Danemark en 2010.

Le C. F. H. sélectionne chaque année des participants aux deux championnats (*Obéissance - Pistage FCI*)

Nos rendez-vous annuels

1 Nationale d'élevage : avec tests de tempérament et jugements de morphologie

2 Régionales d'élevage : avec tests de tempérament et jugements de morphologie

6 Spéciales : avec juges choisis par le club

1 week-end de tests : avec présentation des divers tests et de leur déroulement

2 Stages de travail pour les hovawarts et leurs maîtres !

LES DEPISTAGES

Ils sont le passage obligé mais nécessaire pour l'amélioration de la race.

1) Dysplasie de la hanche (à partir de 18 mois)

Notre race est saine grâce aux efforts de nos éleveurs et propriétaires, nous vous invitons tous à continuer dans cette voie.

Protocole à suivre :

Envoyez, dans une enveloppe, à notre responsable d'élevage adjoint, Mireille Jouve :

- Le cliché de dépistage, vierge de toute annotation préalable et convenablement identifié.
- L'autorisation de lecture,
- La photocopie du pedigree ou certificat de naissance,
- L'attestation du vétérinaire,
- Un chèque de 35 € pour les adhérents et 50 € pour les non-adhérents, à l'ordre du C.F.H.
- Une grande enveloppe pré-timbrée (*tarif lettre 250 g*) à votre adresse pour le renvoi du cliché.

Vous trouverez sur le site du club, rubrique « sélection », « dysplasie de la hanche », toutes les précisions concernant le protocole à suivre par votre vétérinaire.

- Soyez vigilant et n'acceptez qu'une radio qui vous semble bien lisible et symétrique.
- N'oubliez pas de faire inscrire le nom officiel de votre chien.

Nous attirons votre attention sur le fait que dans le cas où la radio doit être refoulée parce que non conforme, elle sera retournée au propriétaire sans lecture, avec le dossier et le chèque ; les frais pour la nouvelle radio seront dans ce cas majorés des frais administratifs et postaux, ce qui amènera le montant global de la lecture à 50 € au lieu de 35 € et votre chien devra subir une nouvelle anesthésie.

Mireille Jouve reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

2) Dépistage de tares oculaires

Là aussi, notre race ne cause heureusement pas de soucis. Aussi pour la garder saine, nous recommandons vivement et avec insistance que tous les (*futurs*) reproducteurs soient examinés et soumis aux tests oculaires officiels. Envoyez le résultat de la lecture à notre responsable d'élevage adjoint pour publication dans notre revue.

Une liste des vétérinaires et les modalités de l'examen sont accessibles sur le site élaboré par l'Ordre des Vétérinaires en collaboration avec la SCC :

<http://www.ophtalmo.veterinaire.fr>

2) Dépistage de l'hypothyroïdie

Ce dépistage est recommandé pour les reproducteurs. Dans ce cas, il convient de demander un dosage de T4 et TSH auprès de votre vétérinaire qui le fera réaliser en laboratoire.

4) Autres dépistages :

D'autres dépistages sont possibles (*malformations cardiaques, shunt porto-systémique, dysplasie des coudes...*) parlez-en avec le responsable d'élevage du C.F.H.

LA CONFIRMATION

Quel plaisir pour vous et votre hovawart d'obtenir ce premier titre !

Votre hovawart possède un Certificat de Naissance délivré par la S.C.C., il convient donc de le faire confirmer afin d'obtenir son pedigree définitif, cela est possible dès ses 15 mois révolus. La confirmation a lieu en exposition, en séance de confirmation et lors des expositions du C.F.H.

C.S.A.U.

Le C.S.A.U. (*Certificat de sociabilité et d'aptitude à l'utilisation*) est obligatoire avant le passage des tests.

Nous publions les résultats de C.S.A.U dans la revue du club après réception de la photocopie du diplôme (*à envoyer à la responsable d'élevage*).

TESTS DE TEMPERAMENT

Toujours plus et mieux !...

La refonte des tests de tempérament pour nos hovawarts était d'actualité depuis 2008.

La commission "Travail" a repris les travaux avec une nouvelle ardeur car cette refonte devient une nécessité qui s'impose à tous et permettra de semer aujourd'hui pour récolter dans les années à venir.

Les nouveaux tests de tempérament sont donc expliqués chaque année lors de journées 'Travail et Tests'.

La philosophie des nouveaux tests va bien au-delà de la simple cotation des reproducteurs, même si ceux-ci participeront toujours à cette cotation.

Nous avons la volonté de mieux cerner le cheptel des hovawarts en France et de suivre son évolution :

- *Au niveau physique*

A l'occasion des tests, un **atelier de mensuration** débutera la séance.

Nous avons besoin de connaître avec des critères objectifs chaque hovawart, chacun étant soit reproducteur soit le fruit de tel ou tel 'mariage' ...

- *Au niveau du tempérament*

Divers types d'exercices sont proposés à nos hovawarts.

Les réactions du chien sont lues grâce à une grille d'appréciation de type Q.C.M., afin de déterminer objectivement les composantes et les facettes de son tempérament.

Il existe trois niveaux de tests, il faut réussir le premier pour passer le suivant.

- *Le TAN : Test d'Aptitude Naturelle*
- *Le TAT : Test d'Aptitude au Travail*
- *Le TAU : Test d'Aptitude à l'Utilisation*

Les tests ne sont pas difficiles à exécuter et sans doute même ludiques pour nos compagnons. Ne sont ajournés que les chiens peureux ou agressifs. Mais il est important d'avoir plus d'informations sur ce qui compose le caractère de chaque hovawart afin, par exemple, que les conseils de mariage que vous pourriez solliciter soient plus détaillés et plus riches. La durée des tests fait que le nombre de places lors de chaque session est limité.

C'est pourquoi chaque année, nous avons prévu au moins 4 séances possibles : Journées tests, Nationale d'Elevage et 2 Régionales d'Elevage minimum.

GRILLE DE SELECTION

Un peu de comptabilité... !

Cette grille a pour fonction d'établir la règle de lecture de valeur génétique de nos hovawarts pour la reproduction : tant pour les parents que pour les descendants. Elle a évolué au fil des années; La grille applicable actuellement est en vigueur depuis avril 2010.

Les 'Excellent' sont pris en compte pour la cotation du chien à compter de ses 15 mois révolus (classe 'Intermédiaire').

Les expositions réalisées à l'étranger dans des pays membres de l'I.H.F. sont également prises en compte pour l'établissement des cotations.

1 point / 6	CONFIRME
2 points / 6	Sujet CONFIRME + Un Excellent dans une exposition + TAN + Lecture radios de dysplasie coxo-fémorale A ou B +
3 points / 6	Sujet CONFIRME + Un Ex en SPE, RE , CHPT ou NE + TAN + TAT + Lecture radios de dysplasie coxo-fémorale A ou B
4 points / 6 Recommandé	Sujet CONFIRME + Un Ex en SPE ou RE + Un Ex en CHPT ou NE (<i>sous 2 juges différents</i>) + TAN + TAT + TAU + Lecture radios de dysplasie coxo-fémorale A ou B
5 points / 6 Elite B	Sujet CONFIRME ayant produit en 1 ^{re} génération 3 descendants cotés 3 points : <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Pour un étalon</u> : avec 2 lices minimum ○ <u>Pour une lice</u> : en 2 portées minimum
6 points / 6 Elite A	Sujet RECOMMANDE ayant produit en 1 ^{re} génération 3 descendants cotés 3 points : <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Pour un étalon</u> : avec 2 lices minimum ○ <u>Pour une lice</u> : en 2 portées minimum

SPE : Spéciale de race
RE : Régionale d'Elevage
NE : Nationale d'Elevage
CHPT : Championnat de France
TAN : Test d'Aptitudes Naturelles
TAT : Test d'Aptitudes au Travail (nouveau déroulement)
TAU : Test d'Aptitudes à l'Utilisation (nouveau déroulement)

La cotation de votre chien sera faite systématiquement, sans votre intervention, par la responsable d'élevage.

TITRES DE CHAMPION POUR VOTRE HOVAWART

Et voici ses titres olympiques !

1) Titre de Champion de France de Conformité au Standard

Le C.F.H. rentre dans le cadre des associations de races organisant annuellement une exposition nationale d'élevage (*admettant deux champions par an pour chaque sexe*). Ces expositions nationales d'élevage doivent réunir un minimum de 50 sujets.

Pour obtenir le titre de champion national de conformité au standard, votre hovawart devra cumuler :

1) Soit le **C.A.C.S.** (*certificat d'aptitude de conformité au standard*) **de l'exposition de championnat**, soit le **C.A.C.S. de l'Exposition Nationale d'Elevage**

Dans le cas où le même chien obtiendrait ces deux C.A.C.S. (*et s'ils ne sont pas utilisés pour son homologation*), la R.C.A.C.S. de la récompense obtenue en second serait transformée en C.A.C.S., sous réserve que le chien l'ayant obtenue remplisse les conditions exigées ci-dessus.

2) Le **TAN** (*Test d'Aptitudes Naturelles*)

3) Un **C.A.C.S. dans une exposition internationale** où est obligatoirement attribué le C.A.C.I.B (*certificat d'Aptitude au Championnat International de Beauté*)

4) Un **C.A.C.S.** dans une "**Spéciale**" de race organisée par le club de race, soit lors d'une **exposition nationale toutes races** soit lors d'une **exposition à C.A.C.I.B toutes races**.

Ces deux derniers C.A.C.S. devront être obtenus dans un délai maximum de deux ans après l'Exposition de championnat ou la Nationale d'Elevage. Les C.A.C.S. obtenus avant le C.A.C.S. de Championnat ou de Nationale d'Elevage sont valables pour l'homologation du titre.

Le C.A.C.S. de l'exposition de championnat ou de l'exposition Nationale d'Elevage ne sera homologué que si, dans les deux ans qui suivent (*au cas où il ne l'aurait pas obtenu précédemment*) le chien obtient le TAN, sinon le C.A.C.S. sera attribué au chien ayant obtenu la R.C.A.C.S. sous réserve qu'il remplisse les conditions exigées ci-dessus.

ATTENTION : Les trois C.A.C.S. devront être obtenus sous trois juges différents dont au moins un par un juge français.

5) Seuls les **chiens indemnes de dysplasie de la hanche** (*Lecture officielle A ou B*) pourront prétendre au titre de Champion de France.

Le délai imparti pour présenter la demande d'homologation au championnat de France est limité à deux mois après l'obtention de la dernière récompense.

Passé ce délai, le dossier sera déclaré forclus et le titulaire de la réserve de C.A.C.S. ayant valeur de championnat pourra postuler l'homologation du titre de champion. (*Applicable à compter du 1er Juillet 2005*).

Si le titulaire du C.A.C.S. à l'exposition de championnat ou de la Nationale d'Elevage n'a pu faire valider son titre dans les deux ans, le sujet titulaire de la R.C.A.C.S. dispose à son tour d'un an pour faire valider le titre de champion de France.

Le C.F.H est seul habilité à transmettre à la S.C.C. votre dossier de demande après validation.

2) Titre de Champion International de Beauté

Le Hovawart fait partie des races d'utilité soumises aux épreuves de travail

Pour obtenir le titre de Champion international de beauté, ces chiens doivent répondre aux conditions suivantes :

- ❖ Avoir obtenu, dans **deux pays différents**, sous **deux juges différents**, **deux C.A.C.I.B.** quel que soit le nombre de concurrents.
- ❖ Entre le premier et le dernier CACIB, une période **minimum de un an et un jour** doit s'être écoulée. Cette période est à comprendre comme suit : par exemple, du 1er janvier 2009 au 1er janvier 2010.

Chiens d'utilité : Les épreuves internationales pour chiens de sauvetage, les diverses épreuves nationales de schutzhund ou le R.C.I. (*IPO*) sont les seules épreuves permettant l'homologation du titre de champion international de beauté.

R.C.I. (*IPO*) : le chien doit avoir obtenu, en classe 1, un minimum de 70% des points dans chaque discipline, à savoir : pistage, obéissance, défense.

Schutzhund (*SchH*) : indépendamment de la classe dans laquelle le chien est inscrit, il doit avoir obtenu un minimum de 70% dans la discipline A (*pistage*) et B (*obéissance*) et de 80% dans la discipline C (*défense*).

En cas de contestation ou de doute, le comité de la F.C.I. tranche souverainement après avoir consulté le pays d'origine de la race et la commission des standards.

Le dossier comportant l'ensemble des éléments de la demande et les justificatifs doit être adressé à la Société Centrale Canine, service des homologations, qui après validation transmet le dossier à la F.C.I.

Le C.F.H. ne prendra ce titre en compte qu'après réception de l'information officielle par la S.C.C.

3) Titre de Champion International d'Exposition

Pour les races soumises au travail ce nouveau titre international a été créé par la F.C.I. depuis le 1er Janvier 2009.

Conditions d'obtention :

- ❖ Quatre C.A.C.I.B. dans 3 pays différents, sous 3 juges différents.
- ❖ Entre le 1er et le dernier C.A.C.I.B., une période minimum de 1 an et 1 jour doit s'être écoulée (*ex : du 1er Janvier 2009 au 1er Janvier 2010*).

Joindre à la demande :

- Les justificatifs des jugements,
- Une copie du pedigree mentionnant le LOF + le nom du propriétaire introduisant la demande.
- Le nombre de C.A.C.I.B. obtenus doit être de quatre minimum, mais il est possible de faire figurer sur le diplôme jusqu'à 12 C.A.C.I.B. différents (*avec justificatifs*).

Un formulaire de demande d'homologation de titre est disponible au secrétariat du C.F.H.

La demande d'homologation de ce titre doit être adressée par écrit au secrétariat de la F.C.I. (13 Place Albert 1er, 6530 Thuin- Belgique) directement par le propriétaire du chien.

Le propriétaire, la S.C.C. et le club de race (via la S.C.C.) sont informés de l'homologation de ce titre.

Le C.F.H. ne le prendra en compte qu'après réception de l'information officielle par la S.C.C.

3) Titre de Champion I.H.F.

1. Réglementation pour son obtention

Le titre « Champion international I.H.F. » (*Fédération Internationale Hovawart*) est attribué quand les conditions suivantes sont remplies :

1. L'obtention de 3 certificats sous 2 juges « hovawart » différents, reconnus F.C.I. (*juges spécialisés de la race*).
Les certificats des expositions organisés par le club suédois du hovawart sous le patronage de l'organisme central sont acceptés, indépendamment du juge.
2. Un hovawart ne peut devenir champion I.H.F. que s'il est indemne de dysplasie (*lecture A ou B1*).
Les justificatifs seront transmis par le propriétaire du chien lors de la demande du titre.
3. Entre le premier et le dernier certificat, il faut minimum 1 an et 1 jour.

2. Conditions pour l'attribution des certificats

1. Les certificats ne peuvent être attribués qu'en exposition comptant 12 hovawarts minimum.
2. Chaque pays désigne chaque année 2 expositions dans lesquelles les certificats du championnat S.C.C. seront attribués. Ces certificats ne peuvent l'être qu'au cours d'une exposition patronnée par l'organisme central du pays.
3. En principe les certificats sont distribués parmi les hovawarts qui ont eu le qualificatif Excellent 1 dans les diverses classes ainsi que dans la classe d'honneur (*classe spéciale en Allemagne*)
4. Il n'y a pas de certificat de réserve.
5. L'attribution est, dans tous les cas, laissée à l'appréciation du juge. Le qualificatif Ex 1 ne donne pas automatiquement droit au certificat.
6. Un hovawart ne peut se voir attribuer le titre de champion I.H.F. qu'une seule fois dans sa vie.
7. Le propriétaire du chien doit être membre d'un club I.H.F.
8. Les certificats obtenus selon une réglementation antérieure restent acquis.

3. Démarches administratives pour l'obtention du championnat

1. Une fois les conditions, pour l'obtention du titre, remplies, les documents (*justificatifs des certificats obtenus et du résultat de dysplasie*) seront envoyés au secrétariat général de l'I.H.F.
2. Pour permettre le suivi des certificats attribués, un formulaire de proposition signé par le juge et le responsable de l'exposition / spéciale (*pour la France : le responsable du C.F.H.*) est envoyé au secrétariat général de l'I.H.F. Le secrétariat général attribue le titre, transmet le diplôme d'honneur signé par le président de l'I.H.F. et publie le titre de champion dans la revue « Unser Rassehund » (*revue officielle de l'organisme central allemand, VDH*)
3. Ce règlement est entré en vigueur le 01-01-2001 et remplace les réglementations précédentes

LES ELEVEURS

Quel travail ! Retenez votre souffle et commencez la lecture

Signataires de la Charte d'élevage

Signer la charte d'élevage signifie respecter scrupuleusement le règlement d'élevage mis en place par le C.F.H. conformément à la réglementation F.C.I. et I.H.F. dans un souci d'amélioration de la race.

Le C. F. H. s'engage à mettre les élevages signataires de la charte en valeur et diffuser leurs coordonnées en priorité.

Par ailleurs, un lien avec leur site Internet est proposé gracieusement, sous réserve de réciprocité.

La charte d'élevage est disponible ainsi que le règlement d'élevage, sur le site du C. F. H. ou par simple demande auprès de notre responsable d'élevage.

Inscription de portée sur le site Internet du C.F.H.

Seules les saillies et portées respectant la réglementation du C.F.H. sont annoncées sur le site. Pour cela, il convient d'envoyer copie de la déclaration de saillie et de la déclaration de naissance à notre responsable d'élevage.

La portée restera inscrite sur le site durant 3 mois après la naissance.

Si l'éleveur n'a pas placé toute sa portée durant ce délai, il lui appartient de prendre contact avec notre responsable d'élevage pour lui indiquer le nombre de chiots restant, leurs n° d'identification (*tatouage ou puce*), sexe et couleur de robe.

Cette information sera à renouveler tous les 15 jours.

A défaut, la portée sera définitivement retirée du site. Chaque éleveur devra donc être vigilant !

Le même mode de fonctionnement sera appliqué pour les listes imprimées.

Vous désirez un mâle étranger pour votre chienne ?

Il faut savoir que les clubs étrangers, généralement les membres de l'I.H.F., travaillent de responsable d'élevage à responsable d'élevage, ceci pour faire le meilleur choix possible.

Cela demande un peu de temps, inutile donc d'attendre le moment de la saillie pour entreprendre des recherches !

Adressez-vous au Responsable d'Elevage bien avant le début des chaleurs, avec vos desiderata (quel genre de mâle ? lignée de travail ?..) en joignant :

- photocopie du pedigree
- photocopie du résultat de dépistage de dysplasie de la hanche
- photocopie du résultat de dépistage des tares oculaires
- résultats des C.S.A.U. et T.A.N. (**le T.A.N. est obligatoire à l'étranger**), éventuellement T.A.T. et T.A.U.
- résultats obtenus par votre chienne au travail et/ou en exposition
- une belle photo (*si possible digitale, cela facilite l'envoi au pays étranger*)

Les Livres d'Elevage

Depuis 1998, tous les deux ans, nous bénéficions d'une information détaillée de la reproduction du hovawart en France, tant pour les reproducteurs que leurs descendants.

Outil et source d'études indispensables à tous ceux qui veulent faire de l'élevage et à tous ceux qui s'intéressent aux origines et aux évolutions de nos hovawarts, vous y trouverez, outre les inscriptions L.O.F., la liste des portées, la liste des étalons utilisés, la liste des élevages, et le catalogue des étalons.

Ce catalogue est différent de celui du site et beaucoup plus complet, car, pour chaque étalon, vous disposez d'une photo couleur, de sa cotation, de son pedigree complet, de ses principaux résultats d'exposition, de son niveau de travail et enfin des portées dont il est le géniteur.

Vous porterez, sans aucun doute, un grand intérêt à la lecture de ces pages réalisées à votre intention.

Ouf, vous pouvez respirer ! et au travail !



NOS HOVAWARTS AU TRAVAIL

Pas seulement eux, les maitres aussi,

Nos hovawarts sont doués pour le « travail » quelle que soit l'activité que nous leur proposons. Diverses disciplines permettent de mettre en valeur les qualités de nos chiens, de lui offrir la relation qu'il attend avec nous et de canaliser, dans un sens positif, son énergie.

Nous pouvons en distinguer trois groupes :

- **Les disciplines proposées par la Commission d'Utilisation Nationale** (C.U.N.) qui ont pour objectif de mettre en valeur les qualités propres à la race et permettre son amélioration.
 - ❖ **Disciplines de pistage** dans lesquelles nos hovawarts excellent : Pistage français, Pistage F.C.I. et Recherche utilitaire.
 - ❖ **Disciplines de défense** : Ring, Mondio-ring, Campagne
 - ❖ **Disciplines complexes** :
 - **Règlement de Concours International** (R.C.I.) comportant Pistage, Obéissance et Défense. (*Autrement siglé selon les pays IPO ou PCU*)
 - **Sauvetage** : comportant obéissance, dextérité et une autre discipline au choix : piste, recherche en décombres ou avalanche, défense.

D'autres activités n'ont pas cette vocation sélective, mais n'en demeurent pas moins valorisantes pour nos hovawarts :

- **Obéissance**
- **Travail à l'eau** (*autorisé au Hovawart depuis 2009*)

- **Hors de la C.U.N.** d'autres disciplines sont précieuses pour nos hovawart et pour nous :
 - **Agility**
 - **Attelage**
 - **Cavage** (*Recherche de truffes*)
 - **Obé Rythmée**
 - **Fly Ball...** et tout ce que nous pouvons imaginer

- **Nos Hovawarts sont aussi capables d'être des chiens d'utilité :**

Nous allons alors les retrouver en service pour et auprès de l'homme :

- ✓ **Chien d'avalanche**
- ✓ **Chien de recherche en décombres**
- ✓ **Chien guide d'aveugles**
- ✓ **Chien d'assistance**
- ✓ **Chien visiteur**
- ✓ **Chien médiateur**

RESULTATS DE TRAVAIL

Tout le monde veut les connaitre !

Comme nous l'avons vu dans la page précédente, le hovawart est un chien de travail et d'utilité; il est très important de sauvegarder ses qualités.

Toutes les activités de travail sont donc ouvertes au hovawart et vous n'aurez que l'embarras du choix quant à la discipline 'sportive' à pratiquer avec lui.

Nous vous engageons non seulement à profiter pleinement des aptitudes de votre compagnon, mais aussi à communiquer ses résultats obtenus dans différentes disciplines au secrétariat du C. F. H. (*avec photocopie bien lisible du carnet de travail, n'oubliez pas de transmettre la première page du carnet lors du tout premier envoi*) pour publication dans le bulletin et les archives du club. Les résultats seront transmis au responsable d'élevage ainsi qu'au responsable de travail.

Il nous faut pour chaque résultat :

- ✓ la date, le lieu, le pays, le type d'épreuve de travail, les nom et nationalité du juge, le niveau.
- ✓ le nom complet du chien et le nom du propriétaire.
- ✓ le classement, le qualificatif, le nombre de points et la/les récompense(s) ou titre(s).

Si les résultats portés sur le carnet de travail sont difficilement lisibles, nous vous invitons à les accompagner d'un feuillet dactylographié ou d'un mail, reprenant toutes ces informations.

Merci d'avance.

VIVENT les HOVAWART et leurs heureux propriétaires !

NOTES PERSONNELLES